



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

masseurs-kinésithérapeutes

Question écrite n° 67617

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes s'agissant de la création de la fonction de « praticien territorial de médecine générale ». En effet, ce nouveau dispositif mis en place par le Gouvernement vise à faire face aux défis des soins de proximité et à lutter contre les déserts médicaux. C'est la raison pour laquelle, il serait souhaitable d'étendre ce dispositif aux masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs afin d'inciter les jeunes praticiens à s'installer dans des lieux désertés par la profession. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend répondre à l'attente de la Fédération française des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67617

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 octobre 2014](#), page 8846

Question retirée le : 28 juin 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)